



Mise en œuvre de la vision stratégique cantonale Rail 2025-2050 - Projet Jura-Léman-Salève



Le projet Jura-Léman-Salève (JLS) est une future liaison ferroviaire souterraine qui reliera le pied du Jura au pied du Salève, pour renforcer l'offre de mobilité à l'échelle de la région, accompagner sa croissance démographique et économique et réduire la pression des déplacements automobiles pendulaire. Il s'inscrit dans la vision stratégique cantonale Rail 2025-2050 et bénéficie d'un crédit d'études préliminaires de 30 millions de francs (loi 13176) voté par le Grand Conseil.

Pourquoi une nouvelle liaison ferroviaire ?

- **Capacité & vitesse** : créer un axe nord-sud performant pour compléter le tracé actuel du Léman Express.
- **Report modal** : offrir une alternative crédible à la voiture individuelle pour réduire le trafic pendulaire automobile.
- **Intégration métropolitaine** : connecter des pôles d'habitat, d'emplois et de loisirs entre Jura, Léman et Salève.
- **Vision à long terme** : réaliser un jalon majeur de la vision cantonale Rail 2025-2050 (amélioration LEX, Genève-Lyon, Genève-Lausanne).

Impact attendu du projet JLS

Le projet Jura-Léman-Salève a pour ambition de transformer en profondeur les déplacements dans la région en offrant une desserte ferroviaire fiable et rapide entre les principaux pôles d'habitat et d'emploi. Grâce à une meilleure coordination avec les

réseaux de bus, de tram et de mobilité active, il facilitera la multimodalité et offrira aux pendulaires une alternative crédible à la voiture individuelle, permettant à chacun de combiner plus facilement plusieurs modes de transport pour un trajet fluide et optimisé.

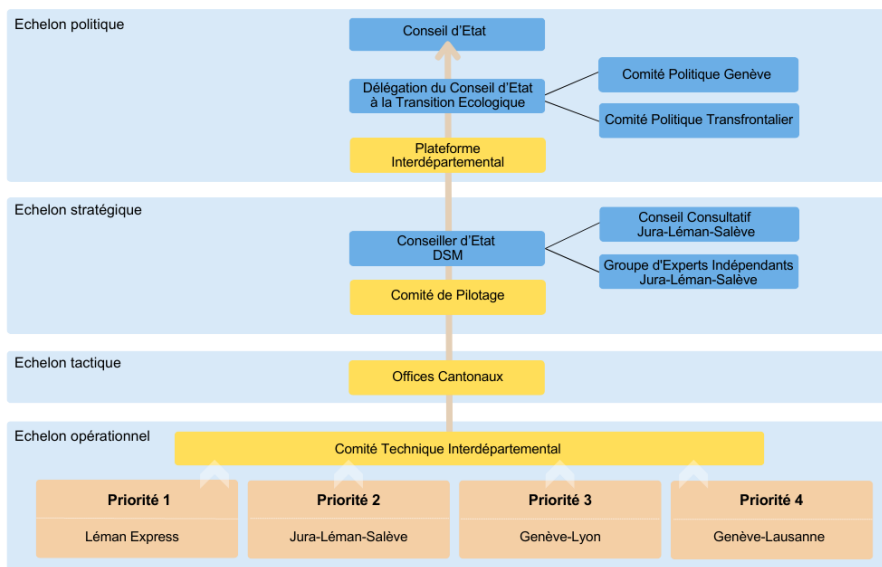
Les effets attendus sur l'économie régionale sont également majeurs. En améliorant l'accessibilité des zones d'activités et en renforçant l'attractivité du territoire pour les entreprises comme pour les talents, le projet stimulera la compétitivité et la productivité des déplacements professionnels. Il offrira aussi aux visiteurs un accès facilité aux centres urbains et aux destinations de loisirs et touristiques, renforçant ainsi la dynamique économique locale.

Enfin, JLS jouera un rôle central dans la cohésion territoriale, en créant une continuité physique et fonctionnelle entre le Jura, le bassin lémanique et le massif du Salève. Le tracé et les connexions prévues s'articuleront avec le réseau Léman Express et d'autres projets transfrontaliers suisses et français, contribuant à structurer un espace de vie et d'échanges cohérent à l'échelle de la région.

Gouvernance du projet

La gouvernance du projet Jura-Léman-Salève repose sur une organisation claire, transparente et partagée, qui associe les autorités politiques, les expertises techniques et la société civile. Elle s'articule autour de plusieurs instances complémentaires : des comités politiques pour le pilotage stratégique et la coordination transfrontalière, un collège d'experts indépendants pour garantir la rigueur technique des choix, et un conseil consultatif pour intégrer les attentes de la population et des milieux socio-économiques.

Organes associés à la gouvernance stratégique et politique



[Télécharger l'organigramme](#)

Organes de suivi de la stratégie ferroviaire globale

Comité politique Genève (COPOL Genève)

Mission

Le COPOL Genève constitue l'organe stratégique de coordination cantonale. Sa mission est d'assurer une information régulière et partagée entre les acteurs politiques genevois, de coordonner les actions et de définir des positions communes sur les grands enjeux ferroviaires. Il veille à fédérer l'ensemble des parties prenantes cantonales autour d'une vision partagée, en créant un pôle transversal de soutien aux intérêts stratégiques du canton dans le domaine des infrastructures de mobilité.

- Composition

- Trois Conseillers d'Etat délégués à la DELTE
- Deux Conseillers nationaux
- Deux Conseillers aux États
- Un représentant de la Commission des transports du Grand Conseil
- Un représentant de la Commission des travaux du Grand Conseil
- Trois membres de l'ACG (présidence + commission de l'aménagement et de la mobilité)

Interface: DELTE

Comité politique Transfrontalier (COPOL Transfrontalier)

Mission

Le COPOL Transfrontalier a pour rôle de porter, de manière solidaire, les projets structurants pour l'ensemble de l'agglomération franco-valdo-genevoise. Il engage politiquement les partenaires français et suisses afin de garantir l'inscription du projet JLS dans les politiques publiques des deux côtés de la frontière, à l'échelle régionale, nationale et européenne. Il définit les plans d'action stratégiques, coordonne les démarches de financement et impulse une dynamique politique commune pour concrétiser les infrastructures d'avenir, en particulier aux deux extrémités françaises du projet.

- Composition

- Trois Conseillers d'Etat délégués à la DELTE
- Représentants des institutions suivantes:
 - Département de la Haute Savoie
 - Département de l'Ain
 - Etat français
 - Etat de Vaud
 - Pays de Gex Agglo
 - Pôle métropolitain du Genevois français
 - Région Auvergne-Rhône-Alpes
 - Région de Nyon

Interface: DELTE

Organes de suivi JLS

Groupe d'experts indépendants – Phase préparatoire

Mission

Le Collège d'experts est une instance technique indépendante chargée d'évaluer et de valider les propositions des offices cantonaux relatives aux études préparatoires, en particulier concernant le choix du système de transport et les options de tracé et de stations. Il apporte une expertise approfondie sur les aspects de génie civil, de géotechnique et de mobilité. Sa mission est d'accompagner les décisions politiques du Conseil d'Etat en formulant des recommandations robustes et argumentées. En validant ou en ajustant les hypothèses de travail, le Collège d'experts contribue directement à la qualité des cahiers des charges des études préliminaires et à la crédibilité technique du projet JLS.

- Composition

- Olivier Français (Président), ingénieur EPFL, ancien Conseiller aux États (VD) et ancien Conseiller municipal lausannois, président du comité d'optimisation du projet M3 à Lausanne

- Pierre Moia, Ingénieur civil EPFL
- Thierry Chanard, architecte-urbaniste EPFL / FSU
- Yannick Parvex, ingénieur civil EPFL / SIA

Interface: Conseiller d'Etat - DSM



Conseil consultatif

Mission

Le Conseil consultatif associe la société civile et les milieux socio-économiques à l'élaboration du projet JLS. Il examine les résultats des études préliminaires et formule des recommandations sur les dimensions transversales : démographie, économie, environnement, urbanisme, accessibilité et concertation publique. Son rôle est d'assurer que le projet réponde aux besoins de la population dans toutes ses composantes, en particulier en matière d'accessibilité et d'intégration urbaine des haltes. Ses travaux permettront d'établir des recommandations qui seront intégrées dans les phases suivantes du projet (phases d'avant-projet puis de projet). Instance indépendante, il agit comme relais vers le grand public, en expliquant les enjeux et en organisant sa consultation.

- **Composition**

Coprésidence

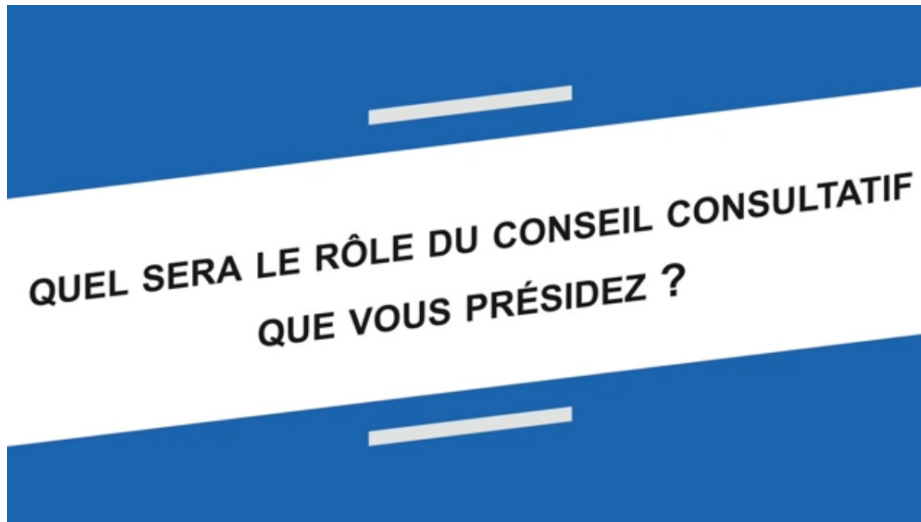
- **Michèle Künzler**, ancienne Conseillère d'Etat (GE), présidente de la fondation HBM Jean Dutoit

- **Jean-Luc Favre**, membre du conseil de direction de la fédération des entreprises romandes (FER)

Représentants des institutions suivantes:

- Coordination transports et déplacements (CTD)
- Genève mobilité (GEMO)
- Fédération des architectes et ingénieurs, section romande (FAI)
- Fédération des métiers du bâtiment (FMB)
- AgriGenève
- Pro Natura
- Fédération des entreprises romandes (FER)
- Chambre de commerce et d'industrie genevoise (CCIG)
- Communauté genevoise d'action syndicale (CGAS)
- Forum d'agglomération Grand Genève
- Fondation Modus

Interface: Conseiller d'Etat - DSM



Participer & s'informer

- **Consultations** : les modalités de participation (ateliers, contributions en ligne) seront publiées prochainement.
- **Votation** : une votation populaire interviendra une fois le projet suffisamment défini (coûts, tracé, gares, impacts).
- **Contact projet** : Yann Gerdil-Margueron, Délégué aux affaires fédérales - Transports, Secrétariat général du DSM, yann.gerdil-margueron@etat.ge.ch

Questions fréquentes (FAQ)

Le projet est-il définitivement décidé ?

Non. La phase en cours vise à cadrer techniquement le projet (experts) et à intégrer la société civile (conseil consultatif) avant les études préliminaires et une future votation.

Quel budget aujourd'hui ?

Le Grand Conseil a voté un crédit de 30 M CHF pour financer les études préliminaires et premières phases d'avant-projet (loi 13176). Les coûts d'ouvrage seront précisés à l'issue des études.

Quelles gares/haltes sont envisagées ?

Elles seront déterminées par les études (tracé et stations) et les consultations locales/transfrontalières, sur la base d'analyses de potentiel de desserte.

Quel système de transport ?

Le collège d'experts analysera les options (mode, exploitation) et recommandera une solution au Conseil d'Etat.

[« Présentation de la stratégie ferroviaire](#)

[Haut de page](#)
